

Parcoursup : F for Fake Cahiers du cinéma, tribune de Libération et l'Humanité

- Menu - Départements - Cinéma - Actualités -

UNIVERSITÉ

PARCOURSUP : F FOR FAKE

Date de mise en ligne : jeudi 24 mai 2018

La ministre de l'Enseignement supérieur est allée répétant dans les médias que Parcoursup mettait un « terme à l'injustice du tirage au sort » sans introduire de sélection à l'entrée de l'université. Dans les licences de cinéma qui font partie des formations dites « sous tension », sa mise en œuvre conduira pourtant bien à l'instauration d'une sélection : à l'échelle nationale, le nombre de candidats y est systématiquement supérieur aux capacités d'accueil dans un rapport d'environ 1 à 10⁷. Avec cette réforme, le ministère procède ainsi à un transfert de responsabilité politique particulièrement vicieux, faisant endosser aux enseignants-chercheurs, à leur corps défendant, la responsabilité d'un tri des étudiants en rupture avec l'un des principes fondateurs de leur conception de l'accès au savoir : l'égalité de traitement.

Car Parcoursup introduit un changement fondamental dans la méthode d'affectation des candidats. Jusqu'à l'année der-

Copyright © UFR Arts, philosophie, esthétique Université Paris 8 A © 2011

Tous droits réservés

nière année de l'enseignement supérieur, le nombre de candidats aux études supérieures et les places disponibles en première année était de 154 000*. Le ministère se félicite aujourd'hui de la création de 19 000 places pour la rentrée 2018 (dont 350 en Arts) alors que le nombre de futurs bacheliers doit encore augmenter. À défaut de fournir aux universités les moyens d'accueillir ce surcroît d'étudiants, le ministère a décidé d'ériger une barrière invisible à l'entrée des facs et de charger les enseignants-chercheurs d'une nouvelle mission : garder la frontière.

De fait, il est évident que personne au ministère n'a jamais imaginé que les dossiers seraient réellement lus par les enseignants-chercheurs : à raison de 20 minutes minimum par dossier pour 2 300 candidats, 800 heures seraient nécessaires alors que nous sommes déjà confrontés à une situation de sous-encadrement pédagogique notoire. Le « traitement humain » des candidatures est un pur écran de fumée : personne n'a les moyens de l'effectuer correctement. Un logiciel va donc s'en charger, paramétré selon des critères inopérants et contestables. Il en va de même pour les dispositifs d'accompagnement pédagogique que le ministère se vante de mettre en place. Censés permettre une remise à niveau des étudiants en première année de licence, ils ne sont pas assortis des moyens nécessaires et ne seront le plus souvent pas mis en place.

Au fait, pourquoi donc faut-il sélectionner les étudiants ?

La réponse est simple et désormais connue de tous : l'année dernière, le nombre de candidats aux études supérieures et les places disponibles en première année était de 154 000*. Le ministère se félicite aujourd'hui de la création de 19 000 places pour la rentrée 2018 (dont 350 en Arts) alors que le nombre de futurs bacheliers doit encore augmenter. À défaut de fournir aux universités les moyens d'accueillir ce surcroît d'étudiants, le ministère a décidé d'ériger une barrière invisible à l'entrée des facs et de charger les enseignants-chercheurs d'une nouvelle mission : garder la frontière.

Godard, Truffaut, Kubrick, zéro de conduite !

Sur quels critères choisir des étudiants dans le cadre d'une formation en arts ? On en connaît quelques-uns, des mauvais

Parcoursup : F for Fake Cahiers du cinéma - mai 2018

Tribune publiée dans *Libération* :

http://www.liberation.fr/debats/2018/05/22/parcoursup-lettre-ouverte-aux-lyceens-par-le-departement-cinema-de-paris-viii_1651793

Tribune publiée dans *l'Humanité* :

<https://www.humanite.fr/lettre-ouverte-la-jeunesse-du-21e-siecle-655748>